

Décret P6 et résidentiel collectif : quelles perspectives pour les CEE 2026 ?

Web-conférence du 16 décembre 2025



Agenda

1

Bilan de la 5e période du dispositif des CEE : évolutions majeures et réussites

2

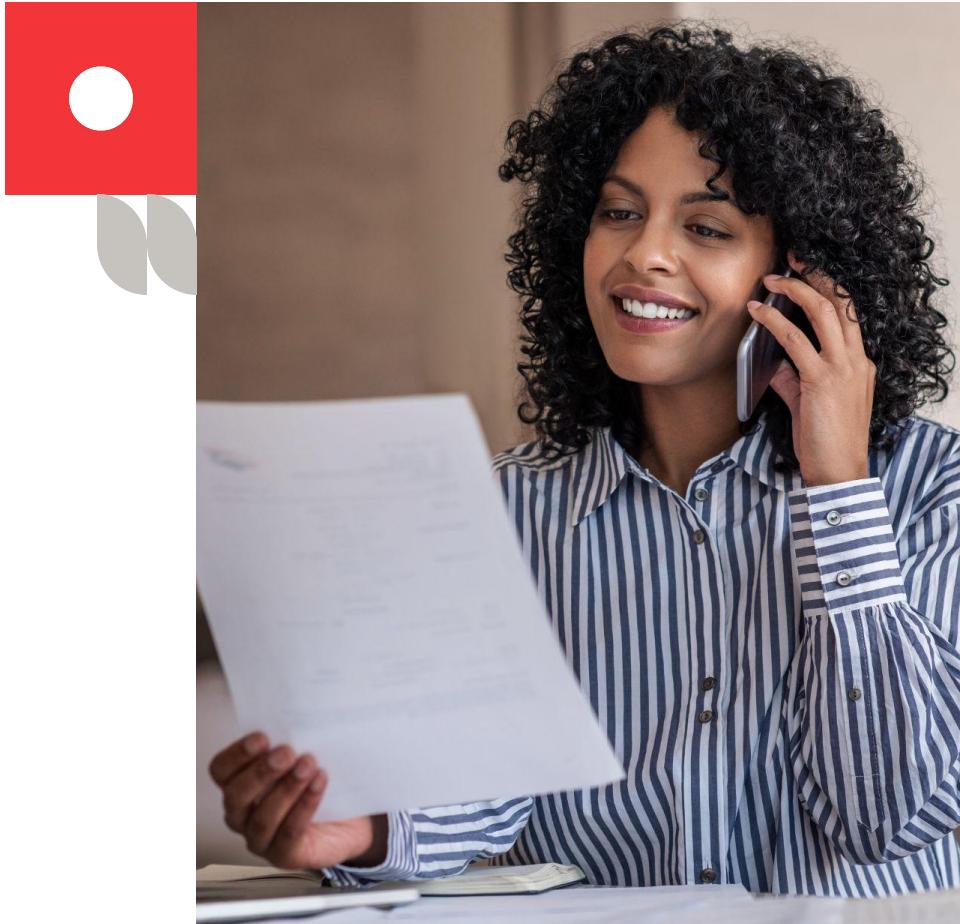
6e période du dispositif des CEE : ambitions et perspectives (2026 - 2030)

3

Coup de pouce CEE : les nouvelles incitations pour 2026

4

Questions / réponses



Fin de la 5e période : le bilan (2022-2025)

✓ Chiffres clés

- Une obligation totale d'économies d'énergie fixée à 3 100 TWhc soit une **baisse de 32,5 % de la consommation d'énergie d'ici 2028**
- Une obligation totale pour la P5 atteinte à 114 % au 1^{er} décembre 2025

✓ Secteurs prioritaires pendant la 5^e période

- **Réseaux de chaleur** : développement des réseaux utilisant les énergies renouvelables
- **Bâtiment** : rénovations massives et isolation (premier poste de consommation d'énergie)

💡 À noter :

D'après le GPCEE, les CEE sont responsables d'une baisse de 48% de réductions d'émissions de CO₂ dans les secteurs éligibles aux aides

Les opérations clés de la 5^e période

✓ Type d'opérations

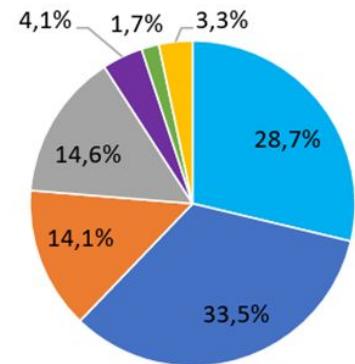
- Standardisées : 90,7 %
- Spécifiques : 2 %
- Programmes d'accompagnement : 7,3 %

✓ Secteurs bénéficiaires

- Résidentiel
- Tertiaire
- Industrie et transport
- Réseaux de chaleur & agriculture

CEE CL+PR délivrés par secteur
(opérations standardisées et spécifiques)

- Bâtiment résidentiel précarité (BAR PR)
- Bâtiment résidentiel autre (BAR CL)
- Bâtiment tertiaire (BAT)
- Industrie (IND)
- Transport (TRA)
- Agriculture (AGRI)
- Réseaux (RES)



2026-2030 : ambitions et perspectives pour les CEE

Au 1er janvier 2026 démarre la 6e période du dispositif des CEE

- Une obligation d'économies d'énergie portée à **5250 TWhc sur 5 ans (contre 3100 TWhc sur la période 2022-2025)** : plus de financements pour la rénovation énergétique. Rapportée à l'obligation annuelle de 2025, une augmentation de 27%
- Maintien de l'accompagnement du résidentiel collectif, tout en intensifiant l'accompagnement de secteurs jusque là moins soutenus (transport,...)
- Un dispositif plus efficace avec des opérations accompagnées mieux construites (examen temps de retour sur investissement, limitation des effets d'aubaine,...)



⌚ **À noter :**

Décret P6 : le fruit d'une longue consultation
Annoncé depuis 2023, le décret P6 a souffert de l'instabilité politique. Publié quelques semaines avant son entrée en vigueur, les professionnels ont désormais une visibilité des financements jusqu'en 2030.

2026-2030 : ambitions et perspectives pour les CEE

Des efforts soutenus pour mieux lutter contre la fraude

- Loi Cazenave 2025 : name & shame, sanction des dossiers frauduleux en amont du versement de la prime, refus d'ouverture ou conservation de compte Emmy
- Développement des contrôles visuels à distance
- Un meilleur encadrement et un renforcement de l'indépendance des organismes d'inspection (cf projet arrêté P6)



Coup de Pouce CEE : les nouvelles incitations pour 2026

Prolongement des bonifications CEE en 6e période

- Prolongement du Coup de Pouce Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires
- Prolongement du Coup de Pouce Chauffage
- Prolongement du Coup de Pouce Véhicule Particulier électrique
- Prolongement du Coup de Pouce Rénovation performante d'un bâtiment résidentiel collectif



💡 À noter :

Les opérations Coup de Pouce CEE permettent d'avoir des financements plus importants, selon certaines conditions

Cas concret rénovation globale :

La copropriété

- + Copropriété des années 60
- + 3 bâtiments de 47 logements
- + Surface habitable de 2 850 m²
- + Système de chauffage : gaz collectif

Les travaux

- ✓ Isolation des murs par l'extérieur (ITE)
- ✓ Remplacement des menuiseries en partie commune
- ✓ Mise en place d'une VMC collective hygroréglable Hygro B
- ✓ Isolation de la toiture
- ✓ Calorifugeage
- ✓ Passage en chaudière gaz à condensation



Coût du projet

1 151 524 €

Aides mobilisées

Primes	-763 100 €
Ma Prime Rénov' Copropriété'	646 250 €
Coup de Pouce Rénovation Globale	116 850 €

Reste à payer

525 351 €

Soit 11 117 €

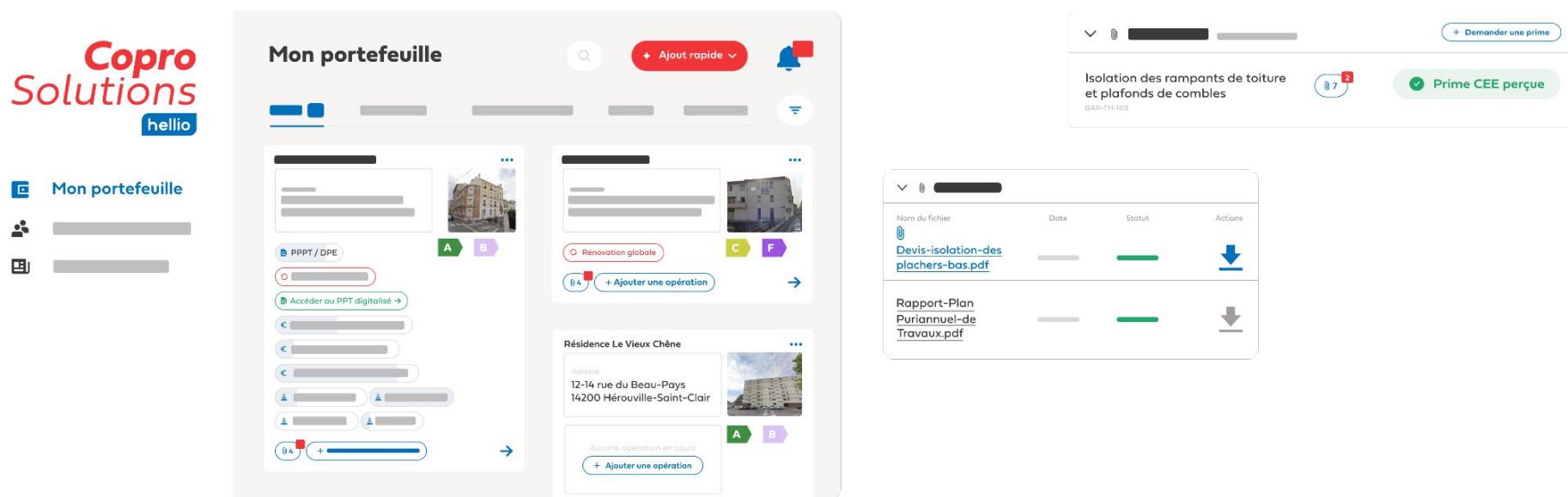
en moyenne par copropriétaire

Saut de classe



CoproSolutions : la plateforme qui simplifie vos projets de rénovation

<https://coprosolutions.hellio.com/connexion>



Cas concret raccordement à un réseau de chaleur :

La copropriété

- + Un bâtiment de 19 logements
- + Une sous-station
- + Système de chauffage initial : gaz collectif

Les travaux

- Raccordement au réseau de chaleur



Coût du projet

Total des frais

98 000 €

Aides mobilisés

Coup de Pouce
raccordement

66 192 €

Reste à payer

31 808 €

Soit 1675 €

en moyenne par copropriétaire

Questions

Réponses



Contact



Tanguy Dupont
Vice-Président du
Groupe Hellio, en charge
du Logement

tdupont@hellio.com



Adèle Blanchet
Chargée d'affaires
publiques

ablanchet@hellio.com

Merci

hellio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy

hellio.com

